

Tarifs :

Votre situation	Cocher votre tarif en fonction de votre situation	Pour information : coût réel par module avant prise en charge Modules S0 - M - DR - G - I - SPS3 : 240 € Module SPS1 : 300 € Module SPS2 : 120 € Module GA1 / GA2 : 960 €
Membre du bureau d'une association (je suis : Président, Trésorier, Secrétaire général ou adjoint)	<input type="checkbox"/> Prise en charge du coût total de la formation par un OPCA (mon association est employeur) <input type="checkbox"/> 80,00 € : grace à une prise en charge (CDOS-CG83-CNDS)	
Salarié(e) d'une association	<input type="checkbox"/> Prise en charge du coût total de la formation par un OPCA (mon association est employeur) <input type="checkbox"/> 80,00 € : grace à une prise en charge (CDOS-CG83-CNDS) si financement OPCA impossible	
Salarié(e) d'une entreprise	<input type="checkbox"/> Prise en charge du coût total de la formation par un OPCA par l'intermédiaire d'un DIF (Droit Individuel à la Formation) <input type="checkbox"/> 80,00 € : grace à une prise en charge (CDOS-CG83-CNDS) si financement OPCA impossible	
Bénévole d'une association	<input type="checkbox"/> 80,00 €	
Etudiant(e)	<input type="checkbox"/> 60,00 € (la carte d'étudiant sera demandée à l'inscription)	
Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> 60,00€ (attestation Pôle Emploi / possibilité d'indemnisation journalière de 19€30)	

Attention, tarifs différents pour modules SPS1 (50,00€), SPS2 (30,00€), GA1 (90,00€) - GA2 (156,00€)

Modalités d'inscription :

Remplir correctement et lisiblement le bulletin d'inscription joint.

Nous retourner le bulletin ci-joint par courrier, fax ou email à :

Comité Départemental Olympique et Sportif du Var (CDOS VAR)

Imm. L'Hélianthe - Rue Emile Ollivier - 83000 Toulon

Email : acdoss@cdos83.org / Fax : 04 94 41 63 41

Nous vous contactons dès réception pour étudier votre situation et déterminer le montant de votre formation.

Une convention de stage vous sera adressée. Elle devra nous être retournée signée accompagnée du règlement.

Personne à contacter : Jérôme REZE, Conseiller Technique CDOS 83, 04 94 46 01 92.



A noter :

Le nombre de participants à chaque module est limité, les inscriptions, accompagnées du règlement à l'ordre du CDOS VAR, seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Une convocation donnant toutes les indications sur l'organisation matérielle du module est envoyée à chaque participant.

Lieu des formations (sauf exception) :

Maison Départementale des Sports, Immeuble l'Hélianthe, Rue Emile Ollivier, 83000 Toulon

Durée et horaires :

Les modules ont une durée de 8 heures et se dérouleront de 9h00 à 18h00.

Annulation :

Le CDOS se réserve le droit d'annuler ou de remplacer un animateur. En cas d'annulation, les personnes inscrites en seront informées aussitôt que possible. Chaque participant pourra alors choisir d'être entièrement remboursé, ou de s'inscrire à une autre date.

Un participant qui ne pourrait pas assister à un module peut être remplacé par une autre personne (à statut égal) sans coût supplémentaire.

L'annulation d'une inscription, dûment confirmée, dans un délai supérieur à 7 jours ouvrés avant la date du module entraînera son remboursement intégral.

Passé ce délai, il sera facturé 50% du coût de la formation.

Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Organisme de formation déclaré sous le n° 93 83 04053 83

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Programme des formations des bénévoles et salariés du mouvement sportif

2011

Domaines de formation

- Stratégie, organisation de l'association
- * Management associatif
- * Communication de l'association
- * Développement des ressources de l'association
- * Gestion, droit, comptabilité et fiscalité associative
- * Informatique et nouvelles technologies au service de l'association
- * Sport et prévention santé
- * Formation complète à la Gestion Associative
- * Accompagnement VAE



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Etre mieux formé pour mieux diriger !



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAR

Maison Départementale des Sports - Rue E. Ollivier - La Rode - 83000 TOULON

Tél : 04 94 46 01 92 - Fax : 04 94 41 63 41 - E. mail : acdoss@cdos83.org - <http://www.cdos83.org>

Réf	Modules	Date(s)
Stratégie, organisation de l'association (durée : 1 jour par module)		
SD1	L'organisation et l'administration de l'association (statuts, règlement intérieur, AG...)	28 septembre

Management associatif (durée : 1 jour par module)		
MI	Savoir gérer des situations difficiles ou conflictuelles	9 novembre



Communication de l'association (durée : 1 jour par module)				
CI	Savoir filmer et monter une vidéo	26 janvier	16 mars	7 décembre
C2	Concevoir et mettre en œuvre une politique de communication. Communiquer autour d'un événement sportif.	26 octobre		

Développement des ressources de l'association (durée : 1 jour par module)		
DR1	Savoir préparer efficacement ses demandes de subventions	13 avril
DR2	Développer les partenariats	1er juin

Gestion, droit, comptabilité et fiscalité associative (durée : 1 jour par module)				
G1	Le dirigeant employeur : obligations, déclarations, responsabilités	16 novembre		
G2	Gérer un Budget et assurer la comptabilité d'une association	23 mars	11 mai	23 novembre
G3	Votre association est-elle bien assurée ? Qui assurer, quoi assurer ?	15 juin		
G4	Les aides à l'emploi : créer, financer ou pérenniser un emploi	8 juin		
G5	CRIB - Gestion des salaires	Dates à confirmer		



Informatique et nouvelles technologies au service de l'association (durée : 1 jour par module)			
I1	Infographie (créer ses affiches, tracts avec Photoshop) - débutant	30 mars	4 mai
I2	Infographie (créer ses affiches, tracts avec Photoshop) - confirmé	6 avril	12 octobre

Sport et prévention santé						
SPS1	PSC 1 : (10h00) Prévention et Secours Civique 1 (Premiers secours et défibrillateur)					
	Le samedi de 09h à 17h30 et le dimanche de 09h à 12h	29-30/01	12-13/03	21-22/05	1-2/10	26-27/11
SPS2	PSC 1 : recyclage (04h00) (Recyclage obligatoire du PSC 1 ou de l'AFPS)					
	Le samedi de 08h00 à 12h00	12/03	09/04	28/05	05/11	03/12
SPS3	Quels programmes alimentaires choisir selon votre discipline sportive et votre niveau de pratique ? Quid de la nutrition sportive					5 octobre



Formation complète à la Gestion Associative			
GAI	Formation théorique à la Gestion Associative (32h00 de formation théorique pour délivrance d'une attestation de formation)	Du 18 au 22 avril 2011 à Toulon	Du 17 au 21 octobre 2011 au CREPS de Boulouris
GA2	Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA) : formation GAI + stage pratique (40h00) en milieu associatif (diplôme officiel Ministère des Sports)	Du 18 au 22 avril 2011 à Toulon	Du 17 au 21 octobre 2011 au CREPS de Boulouris

Accompagnement VAE		
VAE	Accompagnement des candidats pour la Validation des Acquis de l'Expérience	Nous contacter